

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 19 JANVIER 1847.

—NATURALISATION ORDINAIRE.

—

RAPPORT *fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur Pierre-Joseph Boland, sergent au 12^e régiment d'infanterie.*

MESSIEURS,

Le sieur Pierre-Joseph Boland, est né à Namur, le 28 novembre 1811. Il commença sa carrière militaire en s'enrôlant, le 1^{er} novembre 1830, dans les corps francs, et cette carrière a été sujette à bien des vicissitudes; caporal en juillet 1832, on le trouve simple soldat en avril 1833; de rechef caporal au mois d'août de la même année, manquant au 1^{er} avril 1834 et rayé comme déserteur le 7 mai suivant; bientôt après caporal aux voltigeurs du 1^{er} bataillon de la légion étrangère au service de l'Espagne; arrêté le 28 juin 1837, et condamné à la peine de trois mois d'emprisonnement pour première désertion et vente d'effets d'habillement; rentré au corps le 23 septembre 1837, rengagé le 21 juillet 1840, et enfin sergent le 16 mars 1841.

Aux yeux des autorités consultées la condamnation légère du sieur Boland a semblé un indice que le fait de désertion a été considéré par le conseil de guerre comme un acte d'étourderie, et le grade de sergent dont il a été revêtu, a paru une preuve que, par sa conduite postérieure, il a fait oublier cet antécédent défavorable; elles estiment en conséquence qu'on peut rendre au pétitionnaire la qualité de Belge qu'il a perdue en prenant service dans l'armée espagnole, sans autorisation du Roi.

Le rapporteur,
HENOT.

Pour le président,
MAST DE VRIES.